



BIENVENUE À LA MATERNELLE

2026-2027





Vision

Une école où le mieux-être et les apprentissages de chacun nous tiennent à cœur.

Mission

S'outiller pour la vie !

LES NOUVELLES FINALITÉS DU CONSEIL D'ÉDUCATION, UNE ÉCOLE QUI APPLAUDIT

L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE,
LE MIEUX-ÊTRE ET LA DIVERSITÉ



APPRENDRE tout au long de sa vie

- développe des compétences par l'entremise d'un projet de vie et de carrière auquel il peut s'identifier;
- possède une grande diversité de compétences communicatives;
 - accroît sa pensée critique;
 - possède les compétences associées au savoir-être;



SOUTENIR une vie saine et équilibrée

- voit à son mieux-être physique;
- voit à son mieux-être mental,
 - émotionnel et spirituel;
 - valorise la diversité et respecte les différences;
 - développe un sens d'écoresponsabilité.



 **SCANNEZ-MOI**
pour plus
d'information



VIVRE son identité communautaire linguistique et culturelle

- exprime un sentiment d'appartenance et de fierté envers sa communauté;
 - manifeste sa confiance et sa fierté de s'exprimer en français à l'école, dans sa communauté et ailleurs en société;
 - possède une connaissance et une appréciation de la culture acadienne et francophone;
- exprime son ouverture au monde et son appréciation des cultures.



District scolaire
francophone
Nord-Est

La réussite de l'élève, notre responsabilité!

Coordonnées de l'école

Josée Ouellet, directrice

Eric Imough, directeur adjoint
Guylaine Roy, directrice adjointe

1300 avenue St-Joseph
Bathurst NB E2A 3R5

506-547-2775

Site web : <https://citedelamitie.nbed.nb.ca>

Page Facebook : École Communautaire Cité de l'Amitié

Secrétariat

Les heures du secrétariat sont de 7 h 30 à 15 h.

Il est fermé à l'heure du dîner, de 12 h 15 à 12 h 45. Le service de répondeur est disponible pendant les heures de fermeture.

Formulaire de collecte de données de l'élève

Il est très important de bien le compléter et nous le retourner dès la réception de celui-ci. Ce formulaire est pour la tenue de nos dossiers scolaires et la communication avec les parents.

La rentrée en septembre 2026

La date de l'entrée progressive de votre enfant vous sera donnée par son enseignante.

Transport en autobus

Pour des raisons de sécurité, les enfants utilisant le service de transport scolaire doivent se conformer aux règlements établis.

Au début de l'année scolaire, une pratique sera faite pour tous les élèves de la maternelle.

Matériel scolaire

- Vous recevrez la liste du matériel scolaire par l'enseignante de votre enfant sur ClassDojo.

Cotisation étudiante

Une cotisation étudiante vous sera demandée en septembre 2026.

- 20 \$ par enfant

Médicaments et allergies

Si votre enfant doit prendre des médicaments ou s'il souffre d'allergies (alimentaires ou autres), veuillez vous présenter au secrétariat afin de nous en aviser dans les plus brefs délais.

L'adjointe administrative vous donnera les formulaires nécessaires à remplir.

Dès la rentrée scolaire, n'oubliez pas d'apporter les médicaments à l'enseignante de votre enfant.

IMPORTANT : L'adjointe administrative n'acceptera aucun médicament.

Règlements relatifs à la circulation à l'école

Heure d'arrivée le matin :

La surveillance débute à 7 h 45. Il n'y a aucun surveillant avant cette heure.

S'il vous plaît, afin de permettre un enseignement de qualité, il est très important que les élèves arrivent **AVANT** le début des classes qui se fait à 8 h 15.

Circulation à l'extérieur de l'école :

Lorsque vous faites descendre votre enfant de la voiture, prière de vous stationner à votre gauche de la rue. Il est interdit de circuler ou se stationner à la droite du trottoir et dans le stationnement des autobus.

Règlements relatifs à la circulation à l'école (suite)

Chercher votre enfant durant les heures de classe :

Si vous devez venir chercher votre enfant pour un rendez-vous, veuillez appuyer sur la sonnette à l'extérieur à gauche de la porte, vous identifier, donner le nom de votre enfant et le nom de son enseignant. L'adjointe administrative l'appellera en classe pour le prévenir de votre arrivée.

Pour les élèves marcheurs :

Les parents doivent attendre à l'extérieur à l'entrée principale de l'école.

Horaire de la journée

L'horaire de la journée régulière et celui des demi-journées vous seront donnés au début du mois de septembre.

- Se référer au calendrier scolaire pour les demi-journées et les jours de congé.

Règlements relatifs à la nourriture et des collations à l'école

Votre enfant pourra apporter un fruit, un légume ou tout autre aliment nutritif pour ses collations. Les friandises (croustilles «chips», chocolat, gomme, etc.) ne sont pas permises.

Dû aux allergies, le beurre d'arachides ou tout produit relié aux arachides, des noix et autres substances de ce genre ainsi que les fruits de mer et crustacés sont strictement interdits.

OPTIONS DU DÎNER, votre enfant peut :

- Dîner chez lui
- Apporter sa boîte à dîner
- Se procurer un repas à la cafétéria

Un menu vous sera fourni au début de l'année scolaire.

Vous pourrez commander et payer des repas en ligne, vous trouverez le lien de la plateforme Hotlunch sur notre site web. Vous devrez vous créer un compte.

Comités

Voici les comités auxquels les parents des élèves de l'école Cité de l'Amitié peuvent faire partie :

- Petits comités de parents sur demande pour différents projets et selon les besoins de l'école
- Comité d'appui parental à l'école (CPAÉ)
 - Quatre réunions durant l'année scolaire

Au nom des élèves et du personnel MERCI de vous impliquer !

Halte scolaire

La halte scolaire BIMBO offre un service de garderie à l'école Cité de l'Amitié. Ce service est axé sur des activités libres qui offrent une foule de défis et d'occasions de découvertes aux enfants. Cet endroit vise également à fournir aux enfants un milieu fiable et sécuritaire.

Coordonnées :

Lisa Cyr, directrice
506-548-8069

Heures du service : Du lundi au vendredi de 14 h 45 à 17 h
en septembre 2026.